



Le Journal de la Députée

N°4 - Février 2023



Cécile RILHAC
Députée de la 3^{ème} circonscription du Val-d'Oise



Beauchamp Bessancourt Béthemont-la-Forêt Chauvry

Cormeilles-en-Parisis Frépillon Herblay-sur-Seine La Frette-sur-Seine

Le Plessis-Bouchard Montigny-lès-Cormeilles Pierrelaye Taverny



Cécile RILHAC vous reçoit à sa permanence parlementaire sur rendez-vous
55 boulevard du Havre
95220 Herblay-sur-Seine

Pour prendre rendez-vous avec votre députée :

cecile.rilhac@assemblee-nationale.fr

01 39 97 29 28



Les horaires :

Lundi : **9h - 12h / 14h - 17h**

Mardi : **Fermé**

Mercredi : **Fermé**

Jeudi : **9h - 12h / 14h - 17h**

Vendredi : **9h - 12h**

Se rendre à la permanence parlementaire :



En transports en commun :

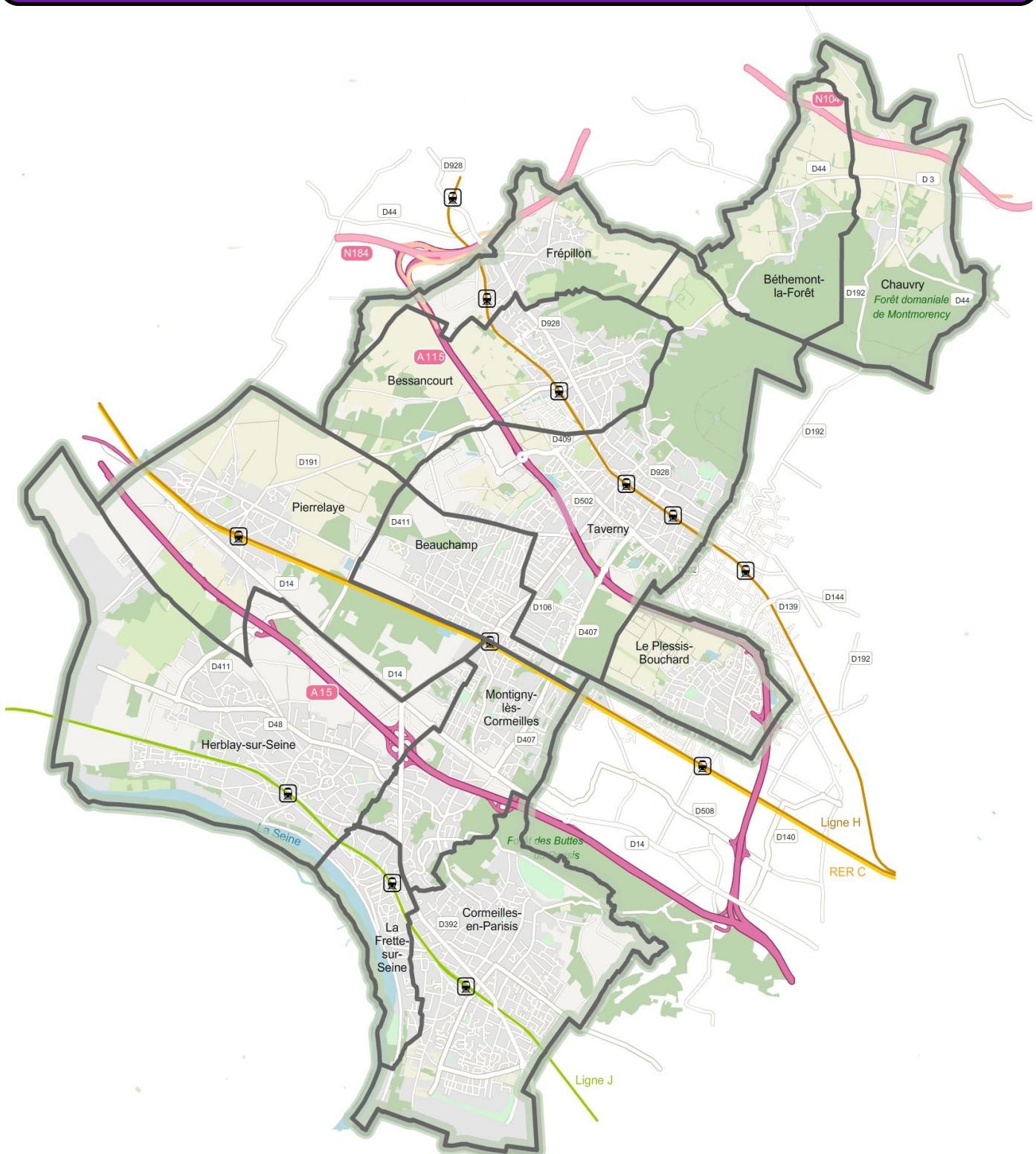
Ligne de bus 95-19 des *Cars Lacroix* (accessible depuis les gares de Montigny-Beauchamp et Pierrelaye) **ou 95-21** (accessible depuis les gares de Herblay-sur-Seine et Montigny-Beauchamp), **arrêt : Patte d'Oie**.



En voiture :

Accès via l'autoroute A15, sortie n°5 dans le sens Paris-Cergy en direction de *Herblay Z.A.* Dans le sens Cergy-Paris, sortie n°5.1, puis suivre la D411 et la D14 en direction de *Herblay - Z.A. La Patte d'Oie*. **Accès au boulevard du Havre directement possible** via la D392 depuis Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine et la D106 depuis Beauchamp et Montigny-lès-Cormeilles. **Places de stationnement disponibles.**

La 3^{ème} circonscription du Val-d'Oise



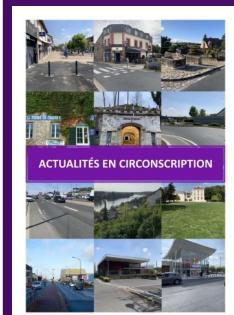
Scannez ici pour accéder aux articles
sur le site internet de Cécile RILHAC

ÉDITO

Mes chers concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le 17 février, l'examen du projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS) pour 2023, portant la réforme des retraites, s'est achevé à l'Assemblée nationale sans aucun vote.

Je suis parfaitement consciente que notre système de retraites par répartition, qui reste une force de notre modèle social, a besoin d'être réformé pour être pérennisé et amélioré. En effet, vous le savez, ce sont les actifs qui financent les pensions des retraités. Face à une situation démographique qui continue de se déséquilibrer, cette solidarité entre les générations doit être maintenue.



05

Néanmoins, dès la publication de ce projet de loi, j'ai émis un certain nombre de réserves relatives, notamment, au financement de la réforme, aux carrières longues, aux carrières hachées, à l'emploi des seniors ou encore à la situation des mères. Il m'a paru indispensable que l'Assemblée nationale porte des avancées utiles en modifiant le texte, pour rendre notre système de retraites plus juste.

Malheureusement, les discussions dans l'hémicycle ont été marquées par l'outrance et l'exubérance de l'opposition dans son ensemble. Pilotée par son candidat malheureux aux élections présidentielles, l'un des groupes parlementaires d'extrême-gauche a déposé plus de 13 000 amendements, avec un seul but : empêcher la représentation nationale de jouer son rôle. Quant à l'extrême-droite, elle a brillé par son absence totale de propositions. Elle s'est contentée d'adopter une position démagogique, uniquement destinée à la remettre sur le devant de la scène.



11

En conséquence, nous n'avons pas pu voter ce texte dans les délais impartis par la Constitution. Ce projet de loi a donc été transmis au Sénat sans que les députés ne puissent y inscrire leurs propositions. Je déplore la satisfaction des oppositions quant à cette situation : comment se satisfaire d'avoir empêché les députés d'exercer les responsabilités pour lesquelles ils ont été élus par le peuple ?



18

Je l'affirme une nouvelle fois : en tant que députés, notre rôle ne doit pas être de rester enfermés dans des rapports de force souvent stériles et des petits jeux politiciens, mais d'agir dans le seul intérêt des citoyens que nous représentons. Telle est ma vision de ce beau mandat. Pour ma part, je serai toujours engagée dans ce sens.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce journal,



Céile Pailhac



ACTUALITÉS EN CIRCONSCRIPTION



Actualités en circonscription

Montigny-lès-Cormeilles : déplacement du Ministre de l'Éducation nationale Pap NDIAYE



Le 3 janvier, Madame RILHAC, aux côtés du Maire de Montigny-lès-Cormeilles Monsieur Jean-Noël CARPENTIER, a eu le plaisir d'accueillir dans notre circonscription Monsieur Pap NDIAYE, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Cette rencontre s'est déroulée en présence, notamment, de Monsieur le Préfet du Val-d'Oise Philippe COURT, de Monsieur le Directeur académique du Val-d'Oise Olivier WAMBECKE et de Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles Charline AVENEL.

Monsieur Pap NDIAYE s'est rendu à l'école Yves COPPENS, où le Directeur Monsieur Guillaume GAY lui a présenté les projets pédagogiques de l'école, notamment la mise en place de classes multi-niveaux. Monsieur le Ministre a également visité deux classes de maternelle et participé à un conseil de classe d'élèves de CP. Ces conseils permettent aux élèves de se prononcer sur la gestion de leurs activités et de leurs apprentissages.

Bessancourt : exposition de l'association Art Chauve

Le 27 janvier, Madame Cécile RILHAC se rendait à Bessancourt, avec son collègue Monsieur Guillaume VUILLETET, Député de la 2^{ème} circonscription du Val-d'Oise, à l'exposition organisée par l'association *Art Chauve*. Cette année, 23 artistes locaux ont exposé leurs œuvres : peintures, sculptures, photos et installations. L'occasion, pour les députés, d'admirer notamment les œuvres de l'artiste bessancourtois Monsieur Franck HANTAN, de culture béninoise, dont les peintures revisitent les symboles de l'Art du Vaudou. Une belle découverte des spécificités de sa terre ancestrale. Merci à Madame Colette MARY pour son invitation !



Fondée en 1993, l'association *Art Chauve* célèbre cette année son 30^{ème} anniversaire. Madame RILHAC félicite cette association, présidée par Madame Annie GAVERIAUX, pour le travail accompli en 30 ans. L'*Art Chauve*, par ses activités, contribue pleinement au dynamisme artistique de la 3^{ème} circonscription du Val-d'Oise.

Cormeilles-en-Parisis : moment convivial avec l'épicerie sociale



Le 22 janvier, Madame la députée prenait part au moment convivial de début d'année organisé par l'épicerie sociale de Cormeilles-en-Parisis, en présence de Monsieur le Maire Yannick BOËDEC. Cette rencontre a été l'occasion de remercier l'ensemble de l'épicerie sociale pour son engagement en faveur des plus précarisés. Bravo à eux pour leurs opérations solidaires !

Les épiceries sociales et solidaires se sont structurées autour d'un principe : proposer en libre-service des denrées contre une participation financière proportionnelle à la valeur des produits. Leur action s'inscrit dans la politique de lutte contre la précarité alimentaire menée par l'État, pour favoriser l'accès à une alimentation de bonne qualité et en quantité suffisante pour tous. Le nombre d'épiceries sociales, en France, a connu une hausse de plus de 7% depuis 2020.

Actualités en circonscription

Rencontres locales : Cécile RILHAC poursuit ses permanences itinérantes

Pour ce deuxième mandat et afin de rester au plus près des préoccupations de ses concitoyens, Cécile RILHAC a décidé d'aller régulièrement à la rencontre des habitants de la 3^{ème} circonscription du Val-d'Oise en tenant des permanences itinérantes. En effet, durant sa campagne électorale, elle s'est engagée à rester aux côtés des résidants de notre circonscription pour écouter leurs revendications, soutenir leurs demandes et défendre leurs intérêts.



Au cours des dernières semaines, la députée a tenu deux permanences itinérantes : le 28 janvier sur le marché de Montigny-lès-Cormeilles et le 11 février dans le quartier des Bois Rochefort de Cormeilles-en-Parisis. Ces rencontres, très appréciées, permettent des échanges directs et spontanés avec les habitants de notre circonscription, sur des sujets aussi bien nationaux que locaux. Cécile RILHAC remercie les Maires qui lui permettent d'occuper les espaces publics de leurs communes.

Herblay-sur-Seine : rencontre avec la Protection civile du Val-d'Oise



Le 28 janvier, la députée était à Herblay-sur-Seine, à l'occasion de la rencontre organisée par la Protection civile du Val-d'Oise. Étaient présents, notamment, les députés du Val-d'Oise Monsieur Guillaume VUILLETET et Monsieur Dominique DA SILVA, le Maire de Herblay-sur-Seine Monsieur Philippe ROULEAU, le Maire de La Frette-sur-Seine Monsieur Philippe AUDEBERT, le Maire du Plessis-Bouchard Monsieur Gérard LAMBERT-MOTTE et de nombreux élus valdoisiens.

Cette rencontre a été l'occasion de découvrir les nouveaux véhicules terrestres et aquatiques de la Protection civile. Elle a aussi permis de sensibiliser à l'existence des diverses formations aux gestes de premiers secours, essentielles pour sauver des vies humaines et animales. La rencontre s'est terminée par un moment convivial, pour célébrer la nouvelle année. Un grand merci à la Protection civile du Val-d'Oise pour son engagement !

Taverny : concertation éducative au collège Georges BRASSENS

Le 16 janvier, Madame Cécile RILHAC se rendait à Taverny, au collège Georges BRASSENS, dans le cadre du Conseil national de la Refondation (CNR), lancé par le Président de la République le 8 septembre 2022. Ce temps de concertation a été organisé à l'initiative du Rectorat de l'Académie de Versailles.

L'école est l'une des deux thématiques retenues pour les CNR territoriaux. Les discussions visent à proposer des solutions, locales et nationales, pour assurer la réussite des élèves, réduire les inégalités et garantir le bien-être de tous. Ainsi, au collège Georges BRASSENS, les échanges ont porté sur les efforts à poursuivre pour accompagner l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) et pour renforcer l'égalité entre les filles et les garçons au sein du collège.



Actualités en circonscription

Sécurité : tournée avec la brigade anti-criminalité du commissariat d'Ermont



Dans la nuit du 22 au 23 février, Madame la députée accompagnait, sur le terrain, les équipes de la brigade anti-criminalité du commissariat d'Ermont dans leur tournée de nuit, aux côtés de Monsieur le Commissaire divisionnaire Yann DROUET. Dans notre circonscription, les communes de Beauchamp, Bessancourt, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles et Taverny dépendent du commissariat d'Ermont.

L'action des forces de l'ordre est indispensable pour poursuivre la lutte contre les trafics de stupéfiants, les cambriolages, les violences familiales et conjugales ou encore la délinquance juvénile. Ces défis vont dans le sens des priorités de la politique pénale du Procureur de Pontoise pour le Val-d'Oise. La tranquillité et la sécurité des habitants de notre circonscription font partie des priorités de Madame RILHAC.

Cormeilles-en-Parisis : cérémonie de remise de fanion au Fort de Cormeilles

Le 28 janvier, Madame RILHAC était invitée à la cérémonie de remise de fanion de la promotion 2022-2023 de la Préparation militaire marine RICHELIEU de Paris, qui s'est tenue au Fort de Cormeilles-en-Parisis. La députée salue ce choix !

Depuis le mois d'octobre, les stagiaires, filles et garçons, se sont retrouvés, deux samedis par mois, pour suivre une formation répondant à un double objectif : leur faire découvrir la Marine nationale d'une part et d'autre part leur donner une base solide pour leur futurs engagements ou affectations. Ils ont été sensibilisés aux enjeux de Défense, maritimes et navals. La remise de fanion est un moment fortement symbolique. Depuis 1947, la marque de chaque promotion est symbolisée par un fanion qui lui est propre. La remise de ce fanion constitue pour les élèves un symbole de cohésion, de solidarité et d'unité. En effet, il sera l'emblème derrière lequel ils défileront.



Montigny-lès-Cormeilles : échange avec les élèves du collège Camille CLAUDEL



Le 16 février, Cécile RILHAC échangeait avec les élèves de troisième du collège Camille CLAUDEL de Montigny-lès-Cormeilles, dans le cadre de la semaine « citoyenneté » de l'établissement.

La députée a pris la parole devant les élèves pour expliquer ses engagements à l'Assemblée nationale et en circonscription, ainsi que son parcours personnel. Elle a également répondu à leurs nombreuses questions, très pertinentes, sur le rôle et le quotidien d'une députée, le fonctionnement des institutions républiques, l'élaboration d'une loi, ainsi que sur l'actualité législative. Un temps d'échange très agréable avec des élèves dynamiques !

Madame RILHAC remercie Madame la Principale Annie-Claude ELISMAR-BARINGHTON et ses équipes pour leur invitation et leur accueil au sein de l'établissement.

Actualités en circonscription

Le Plessis-Bouchard : challenge d'escrime annuel du C.S.P.B.

Le 29 janvier, Cécile RILHAC était au Plessis-Bouchard, à l'occasion de la 17^e édition du challenge « André Guillaumie » organisé par la section Escrime du *Cercle Sportif du Plessis-Bouchard (C.S.P.B.)*, aux côtés de Monsieur le Maire Gérard LAMBERT-MOTTE et de Monsieur le Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports Pierre DERVEAUX.

Cette compétition individuelle s'adresse à tous les escrimeuses et escrimeurs du Val-d'Oise et des différents clubs d'Ile-de-France et de Province. Il s'agit d'un événement très attendu à l'échelle nationale qui, grâce au travail remarquable du C.S.P.B., rencontre toujours beaucoup de succès. À l'issue des finales, Madame RILHAC a eu le plaisir de participer à la remise des récompenses et salue les belles prestations réalisées par les clubs de Montigny-lès-Cormeilles et du Plessis-Bouchard, qui ont fièrement représenté notre circonscription. Merci à la Présidente Laëtitia WOUSSEN pour son invitation !



Herblay-sur-Seine : inauguration de la place de la Halle



Le 15 janvier, Madame la députée répondait favorablement à l'invitation de Monsieur le Maire de Herblay-sur-Seine Philippe ROULEAU à l'inauguration de la place de la Halle, dans le contexte de la requalification du centre-ville. Cette inauguration s'est tenue en présence, notamment de Monsieur le Préfet du Val-d'Oise Philippe COURT, de Monsieur le Sous-Préfet d'Argenteuil Philippe MALIZARD, de Monsieur le Préfet délégué pour l'Égalité des chances Xavier DELARUE, de Madame la Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise Marie-Christine CAVECCHI et de nombreux élus du Val-d'Oise.

L'occasion, également, de partager un moment convivial avec la présentation des vœux de Monsieur le Maire aux habitants de la commune. Madame Cécile RILHAC félicite les associations *L'Orphéon d'Herblay* et *l'Association des Astres* pour leurs prestations musicales et artistiques lors de cet événement. Notre circonscription est réellement un territoire de talents !

Beauchamp : vernissage du 16^e salon des arts et des peintres beauchampois

Le 4 février, Madame RILHAC était représentée par son suppléant Monsieur Benjamin KHIAT au vernissage du 16^e Salon des arts et des peintres beauchampois, conjointement organisée par la commune et l'association *Les Couleurs de l'Art*. Madame la députée remercie Madame le Maire de Beauchamp Françoise NORDMANN pour l'invitation qui lui a été adressée.

Jusqu'au 12 février, les visiteurs ont pu admirer les 46 œuvres exposées : peintures, sculptures ou encore photographies. Félicitations aux artistes pour leurs créations ainsi qu'à la commune de Beauchamp et à l'association *Les Couleurs de l'Art* pour l'organisation de ce salon, qui rencontre chaque année beaucoup de succès. Ces manifestations sont indispensables pour faire vivre la culture dans notre circonscription.



Actualités en circonscription

Montigny-lès-Cormeilles : moment convivial avec l'*École du Chat Libre du Parisis*



Le 14 janvier, Madame la députée se rendait à Montigny-lès-Cormeilles, aux côtés de Monsieur le Maire Jean-Noël CARPENTIER, au moment convivial organisé par l'association *École du Chat Libre du Parisis*. Cette association stérilise, soigne et protège les chats errants. Depuis son premier mandat, Madame RILHAC soutient les activités de cette association. La députée a notamment posé une [question écrite](#) à Monsieur Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, sur les moyens prévus par l'État quant au financement des campagnes de stérilisation des chats errants.

Madame RILHAC remercie Madame la Présidente de cette association Évelyne CASIMIR-MILLAN ainsi que ses équipes pour leur accueil. Félicitations à la *Chorale Calango de Pierrelaye* pour sa prestation lors de cet événement !

Cormeilles-en-Parisis : cérémonie des vœux à l'ESAT *La Montagne*

Le 27 janvier, Madame Cécile RILHAC se rendait à l'ESAT *La Montagne* de Cormeilles-en-Parisis, sur invitation du Directeur de l'établissement Monsieur Marc DEBOUTIN, pour partager un moment convivial, très appréciable, avec l'ensemble des personnels et de salariés à l'occasion de la nouvelle année. Cette structure fait partie de l'association *Handicap Autisme Association Réunie du Parisis* (HAARP). Les ESAT offrent aux personnes en situation de handicap des activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif destiné à favoriser leur épanouissement personnel et social. Il s'agit d'un sujet prioritaire pour Madame RILHAC.



La députée a pu échanger avec les personnels et les travailleurs sur le fonctionnement de l'ESAT. Une rencontre indispensable pour permettre à la députée de poursuivre son travail autour des ESAT. Merci à Monsieur DEBOUTIN, à ses équipes et aux travailleurs pour leur accueil et ce beau moment convivial.

Herblay-sur-Seine : Cécile RILHAC intervient au collège Isabelle AUTISSIER



Le 6 février, Cécile RILHAC se rendait au collège Isabelle AUTISSIER de Herblay-sur-Seine, à la rencontre des élèves de 3^{ème} dans le cadre du programme d'enseignement moral et civique et plus particulièrement du volet consacré aux institutions démocratiques de la V^{ème} République.

Ces temps d'échanges sont essentiels pour sensibiliser notre jeunesse à nos valeurs démocratiques et républicaines. À cet égard, Madame la députée est toujours disposée à intervenir dans les établissements scolaires de sa circonscription. La députée remercie le Principal Monsieur CARRÉ pour son accueil et félicite les enseignants à l'origine de ce projet. Un grand bravo aux élèves pour leur intérêt, leur motivation et leur envie d'apprendre.



ACTUALITÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



FOCUS SUR LE « 47-1 » : QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le « 47-1 » renvoie à l'article 47-1 de la Constitution de la V^{ème} République, qui concerne les projets de loi de financement de la sécurité sociale.

Cet article dispose que « *Le Parlement vote les projets de loi de financement de la sécurité sociale dans les conditions prévues par une loi organique.* »

Si l'Assemblée nationale ne s'est pas prononcée en première lecture dans le délai de vingt jours après le dépôt d'un projet, le Gouvernement saisit le Sénat qui doit statuer dans un délai de quinze jours. Il est ensuite procédé dans les conditions prévues à l'article 45.

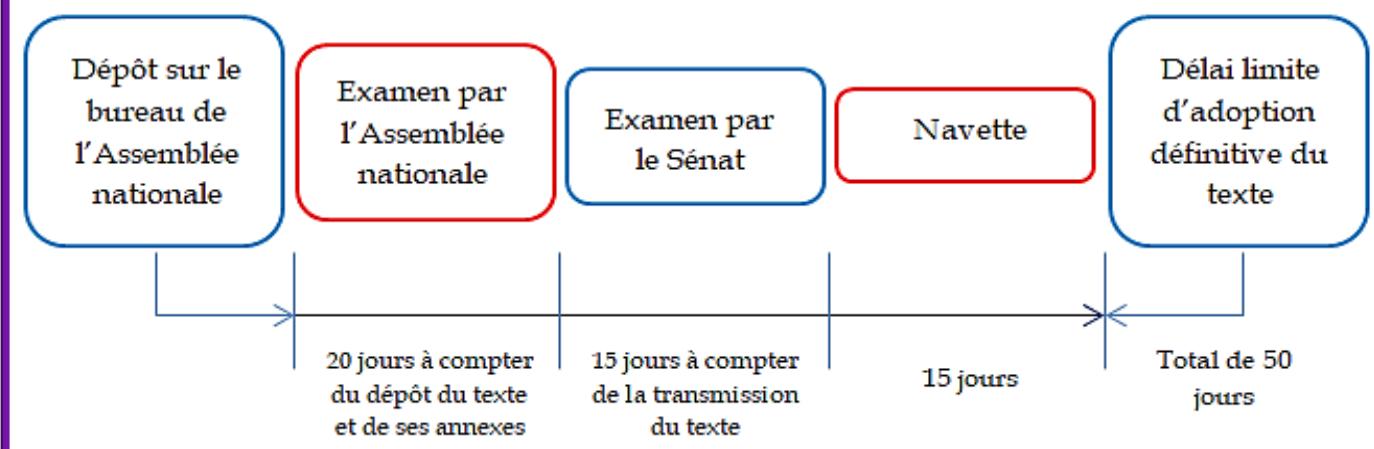
Si le Parlement ne s'est pas prononcé dans un délai de cinquante jours, les dispositions du projet peuvent être mises en œuvre par ordonnance.

Les délais prévus au présent article sont suspendus lorsque le Parlement n'est pas en session et, pour chaque assemblée, au cours des semaines où elle a décidé de ne pas tenir séance, conformément au deuxième alinéa de l'article 28. »

L'examen du projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS) pour 2023, qui contient la réforme des retraites, a débuté à l'Assemblée nationale le lundi 6 février. La suspension des travaux intervenant à partir du lundi 20 février, les députés avaient jusqu'au vendredi 17 février à 23h59 pour voter le texte.

Le PLFRSS pour 2023 sera examiné au Sénat à partir du mardi 28 février. Selon les termes de l'article 47-1, les sénateurs auront jusqu'au 15 mars pour voter le projet de loi. Le Parlement devra ensuite adopter définitivement le texte au plus tard le 28 mars, autrement le Gouvernement pourra mettre en œuvre les dispositions du texte initial par voie d'ordonnance.

Calendrier constitutionnel d'examen des projets de loi de financement de la sécurité sociale



Actualités à l'Assemblée nationale

Réforme des retraites : examen du PLFRSS pour 2023

Du 6 au 17 février, l'Assemblée nationale a examiné le Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS) pour 2023. Ce texte vise à réformer notre système de retraites afin d'assurer la pérennité de notre système par répartition, dans un contexte où ce système est structurellement déficitaire, comme en témoigne le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites. Soumis aux délais d'examen définis par l'article 47-1 de la Constitution, ce texte n'a pas pu être examiné dans sa totalité par les députés en raison du trop grand nombre d'amendements déposé par les oppositions, qui ont délibérément choisi d'obstruer les débats.



Lors de l'examen de ce texte, Cécile RILHAC a déposé des amendements visant à rendre cette réforme plus équilibrée et plus juste. La députée considère qu'en l'état, cette réforme n'est pas satisfaisante. Retrouvez [ici](#) plus d'informations sur le PLFRSS pour 2023, ainsi que les amendements de la députée.

Aéronautique et espace : Cécile RILHAC nommée co-présidente du groupe d'études



Pour cette XVI^e législature, Madame Cécile RILHAC a été nommée, en janvier, co-présidente du [groupe d'études](#) aéronautique et espace de l'Assemblée nationale. Cette nomination fait notamment suite à l'engagement de la députée, depuis plusieurs années, sur les sujets liés au secteur spatial. Il s'agit d'une filière d'avenir, dans laquelle la France possède une expertise reconnue et doit maintenir un niveau de recherche très élevé pour s'imposer dans une compétition internationale toujours plus exacerbée.

Pour rappel, à l'Assemblée nationale, les groupes d'études (GE) sont des instances informelles ouvertes à tous les députés et constituées pour approfondir et suivre des questions spécifiques, qu'elles soient de nature politique, économique, sociale ou internationale. La réunion constitutive du GE aéronautique et espace aura lieu le 8 mars, avec tous les députés membres de ce GE.

Commission : table ronde sur l'enseignement des mathématiques et des sciences

Le 18 janvier, la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation organisait une table ronde sur l'enseignement des mathématiques et des sciences.

Madame Cécile RILHAC a interrogé Madame Mélanie GUENAIS, coordinatrice du *Collectif Maths et Sciences*, sur l'appétence des jeunes pour les mathématiques. En effet, dans un contexte où les élèves se désintéressent de plus en plus de cette discipline, Madame la députée a interrogé Madame GUENAIS sur les pistes de réflexion envisagées afin de rendre l'enseignement des mathématiques plus attractif pour nos élèves. Il s'agit d'un enjeu majeur pour le développement des filières scientifiques.

Retrouvez [ici](#) la question de Madame RILHAC et les éléments de réponse donnés par Madame GUENAIS.



Actualités à l'Assemblée nationale

Repas à 1 euro pour les étudiants précaires : les députés Renaissance déposent un texte de loi

GRÂCE AUX DÉPUTÉS RENAISSANCE

UN REPAS À 1€ POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Nous sanctuarisons dans la loi le tarif à 1€ dans les Crous pour les étudiants précaires, boursiers et non-boursiers.

Le 14 février, les députés du groupe parlementaire Renaissance ont déposé une proposition de loi visant à garantir un repas à 1 euro aux étudiants boursiers et précaires dans les sites de restauration universitaires gérés et agréés par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Avec sa collègue Anne BRUGNERA, Cécile RILHAC a été très impliquée sur ce texte.

En 2020, afin de lutter contre la précarité étudiante aggravée par la pandémie de covid-19, le Gouvernement et la majorité ont instauré une tarification très sociale à hauteur de 1 euro sur les repas distribués par les CROUS aux étudiants boursiers. L'objectif de cette proposition de loi, que vous pouvez lire [ici](#), est de pérenniser ce dispositif pour tous les étudiants boursiers et les étudiants non-boursiers en situation de précarité. Il s'agit d'une mesure d'équité et de justice sociale, qui repose sur le principe d'une aide renforcée pour ceux qui en ont le plus besoin.

Énergies renouvelables : l'Assemblée nationale vote un projet de loi

Le 31 janvier, après l'accord trouvé en commission mixte paritaire entre les députés et les sénateurs, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables par 217 voix contre 169. Ce texte a également été définitivement adopté par le Sénat le 7 février.

Face à la crise énergétique et au dérèglement climatique, ce projet de loi veut aller plus vite dans le développement des énergies renouvelables (ENR), afin de renforcer la souveraineté énergétique de la France, de réduire considérablement les délais de réalisation des projets d'éoliennes (terrestres et en mer), de libérer du foncier pour des projets de photovoltaïque et de permettre un meilleur partage de la valeur générée par les ENR, afin d'accroître leur attractivité. En cliquant [ici](#), vous pourrez retrouver plus d'informations sur le contenu de ce projet de loi.



Élus locaux porteurs de handicap : le Ministre Jean-Christophe COMBE répond à Cécile RILHAC



Par une question écrite datée du 9 août 2022, Cécile RILHAC interrogeait le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées Monsieur Jean-Christophe COMBE sur les dispositions prévues pour accompagner les élus locaux porteurs de handicap dans l'exercice de leur mandat. En effet, l'exercice d'un mandat local implique des gages de présence, de participation et d'investissement que ces élus ne sont en mesure d'honorer qu'à la condition de bénéficier d'aides indispensables.

Le 24 janvier, le Ministre a répondu à la députée, en détaillant les dispositifs mis en place pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder et de participer à la vie publique. Ces mesures sont notamment issus des décrets d'application de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, que Madame Cécile RILHAC a voté. Vous pouvez retrouver [ici](#) l'échange entre la députée et le Ministre.

Actualités à l'Assemblée nationale

Tenues uniformes scolaires : Cécile RILHAC prend position contre le *Rassemblement national*

Le 12 janvier, l'Assemblée nationale examinait la proposition de loi visant à instituer dans les écoles et collèges publics le port d'une tenue uniforme aux couleurs de l'établissement scolaire, portée par le groupe parlementaire *Rassemblement national* (RN).

Madame RILHAC, qui ne soutiendra jamais les idées du RN, a déposé un amendement visant à supprimer l'article unique de cette proposition de loi. Cet amendement de suppression a été largement voté par les députés. Cécile RILHAC est totalement contre l'obligation du port d'une tenue uniforme scolaire. La députée souhaite qu'une mesure d'un telle ampleur soit discutée avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, au plus près du terrain. De plus, le port d'une tenue uniforme ne lui apparaît pas comme une solution pertinente pour répondre aux problématiques actuelles de notre école. Retrouvez [ici](#) la prise de parole de la députée dans l'hémicycle.



Commission : audition du Premier Président de la Cour des Comptes



Le 18 janvier, la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation auditionnait Monsieur Pierre MOSCOVICI, Premier Président de la Cour des Comptes, sur le premier rapport de la Cour sur l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024.

Cécile RILHAC a interrogé Pierre MOSCOVICI sur le sujet de l'accès des TPE-PME à la commande publique. La Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDÉO) s'est engagée à rendre accessibles 25 % des montants des marchés liés aux Jeux Olympiques à des TPE, PME et structures de l'Économie sociale et solidaire. Cependant, certaines de ces entreprises peinent à accéder à ces marchés. Aussi, la députée a demandé au Président si des pistes de travail ont été étudiées par la Cour des Comptes afin de répondre à cette problématique, sans remettre en cause les normes européennes prohibant les préférences nationales.

Sapeurs-pompiers : la députée rejoint le groupe d'études de l'Assemblée nationale

Le 30 janvier, Cécile RILHAC a rejoint le groupe d'études « Sapeurs-pompiers, sécurité civile et gestion des crises » de l'Assemblée nationale.

Dans la lignée de la loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, Madame RILHAC souhaite continuer à porter des avancées en faveur de celles et ceux qui ont choisi de dédier leur vie à nous protéger. La députée en profite pour adresser ses félicitations et ses remerciements aux pompiers du Val-d'Oise qui se sont engagés en Turquie, aux côtés des forces de secours, suite aux séismes qui ont frappé la Turquie et la Syrie. Nos pompiers font preuve d'une solidarité exemplaire !



Actualités à l'Assemblée nationale

Lutte contre les discriminations : Madame RILHAC salue le plan d'action du Gouvernement



Le 30 janvier, Madame Cécile RILHAC répondait favorablement à l'invitation de Madame Isabelle ROME, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances à la présentation, par Madame la Première Ministre, du [plan national](#) 2023-2026 de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine.

Chaque année, en France, 1,2 million de victimes subissent une discrimination ou une atteinte à caractère raciste ou antisémite. Aussi, depuis l'évaluation des actes jusqu'à leur sanction, ce plan d'action vise à apporter une réponse globale et concrète à ces fléaux qui fragilisent notre pacte républicain. Le plan propose 80 mesures pour éduquer, former mais aussi sanctionner plus efficacement ces discriminations. Cécile RILHAC tient à saluer ce plan d'action. La lutte contre les discriminations fait partie des raisons de son engagement comme députée de la Nation.

Budget de l'État : réunion de travail avec le Ministre Gabriel ATTAL

Le 22 février, Madame Cécile RILHAC était conviée à une réunion de travail par Monsieur Gabriel ATTAL, Ministre délégué chargé des Comptes publics, aux côtés de plusieurs de ses collègues députés.



Le Ministre et les députés ont échangé autour de la réforme des retraites, particulièrement de la question du financement de certains dispositifs visant à rendre cette réforme plus juste pour le plus grand nombre de Françaises et de Français. Les discussions ont également porté sur les principaux chantiers qui jalonnent les mois à venir : le pouvoir d'achat et la lutte contre la hausse de prix, les mesures d'aides aux entreprises ou encore le financement des services publics dans le contexte de réduction de la dette publique. Madame RILHAC a tenu à aborder le sujet de la précarité étudiante et de la revalorisation indispensable des bourses sur critères sociaux.

Examen du permis de conduire : les députés *Renaissance* déposent une proposition de loi



Le 31 janvier, les députés du groupe parlementaire *Renaissance*, ont déposé une [proposition de loi](#) visant à faciliter le passage et l'obtention de l'examen du permis de conduire.

Le permis de conduire est le premier examen passé en France. Or, force est de constater que la présentation pour le passage de cet examen s'est complexifiée. De fait, les candidats à l'examen du permis de conduire rencontrent de nombreux obstacles, avec principalement deux difficultés : premièrement, le prix du permis de conduire, difficile à assumer pour un certain nombre de candidats. Deuxièmement, le manque d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR), qui allonge les délais d'attente avant le passage de l'examen. Cette proposition de loi vise à répondre à ces problématiques. Il s'agit d'un enjeu majeur pour la mobilité de nos concitoyens. Cécile RILHAC souhaite que ce texte de loi soit discuté dans les meilleurs délais.

Actualités à l'Assemblée nationale

Commission : audition du Professeur Didier SAMUEL

Le 25 janvier, la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation auditionnait Monsieur Didier SAMUEL, Professeur d'Hépatologie à la Faculté de Médecine Paris-Saclay, Responsable de l'Unité d'Hépatologie et de Réanimation Hépatique à l'Hôpital Paul Brousse (AP-HP). Le Professeur SAMUEL est pressenti par le Président de la République pour occuper les fonctions de Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).



Madame RILHAC a interrogé Monsieur SAMUEL sur la mise en œuvre des propositions de l'INSERM quant à la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030. À moins d'un an de la clause de revoyure de cette loi, la députée a demandé au Professeur de faire un point d'étape sur la déclinaison des propositions de l'INSERM et d'indiquer si, selon lui, d'autres propositions devraient être formulées pour compléter les objectifs définis en 2020. Retrouvez [ici](#) cet échange.

Lutte contre les dépôts sauvages : la députée cosigne une proposition de loi



Depuis 2017, la lutte contre les dépôts sauvages fait partie des priorités de Cécile RILHAC pour notre territoire. Un dépôt sauvage est un site ponctuel qui résulte, le plus souvent, d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans, des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets à moindre coût. Notre circonscription est particulièrement concernée par ce fléau, notamment la plaine de Pierrelaye-Bessancourt où sera implantée la Forêt de Maubuisson.

Aussi, le 13 janvier, Madame la députée a cosigné la [proposition de loi](#) pour l'instauration d'une contravention dissuasive pour lutter contre l'abandon et les dépôts illégaux de déchets, déposée le 31 janvier par son collègue Monsieur Lionel VUIBERT, Député des Ardennes. Ce texte vise à instaurer une contravention de 5^{ème} classe afin de rendre le dépôt illégal de déchets plus dissuasif. Il entend durcir la législation actuellement en vigueur.

Niveau des élèves en orthographe : Cécile RILHAC intervient sur Sud Radio

Le 10 janvier, la députée était invitée sur la chaîne Sud Radio dans l'émission *Parlons Vrai*, animée par Monsieur Jean-Jacques BOURDIN, afin de discuter du niveau des élèves en orthographe. Selon les données du service statistiques du Ministère de l'Éducation nationale, le niveau des élèves de CM2 en orthographe ne cesse de baisser, une tendance préoccupante.



Aux côtés de Madame RILHAC, Monsieur Alain BENTOLILA, linguiste à la Sorbonne et spécialiste de l'apprentissage de la lecture chez l'enfant et Monsieur Didier GEORGES, Proviseur dans un lycée du XVII^e arrondissement de Paris et Secrétaire national du Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale (SNPDEN), ont échangé autour de cette thématique. Cliquez [ici](#) pour écouter cette séquence.

TRIBUNES DE LA PRESSE



L'INTERVIEW DE LA DÉPUTÉE



L'interview de la Députée



« Madame la députée, quel bilan faites-vous des deux semaines de débat à l'Assemblée nationale sur le projet de réforme des retraites ?

« En toute honnêteté, je suis consternée de ce qu'il s'est passé durant ces deux semaines. Le bilan est difficile. Il y a eu une obstruction complètement stérile de la part de La France Insoumise qui, à elle seule, a déposé plus de 13 000 amendements. Si les groupes parlementaires avaient déposé un nombre plus modéré d'amendements, nous aurions pu aborder le fameux article 7, qui comporte la mesure du recul de l'âge de départ à la retraite. Plus largement, nous aurions pu étudier l'ensemble du texte, qui contient beaucoup d'éléments liés à cette réforme que nous aurions dû discuter. En tant que parlementaire, je me suis sentie dépossédée des outils que j'ai à ma disposition pour pouvoir porter la parole de mes concitoyens. Je suis frustrée, parce qu'il y a des engagements que j'avais pris, auprès de mes concitoyens, que je n'ai pas pu tenir. C'est désolant. Je tire également un bilan plutôt pessimiste pour le fonctionnement démocratique de notre pays : notre Assemblée nationale a été abîmée durant ces débats. Nous avons vu des joutes oratoires d'un niveau extrêmement bas, des prises de paroles qui manquaient cruellement de fond, beaucoup d'insultes et de suspensions de séance. Nous avons également constaté que le groupe du Rassemblement national ne portait aucune proposition et a passé son temps à faire des rappels au règlement pour pouvoir prendre la parole et essayer de se remettre sur le devant de la scène. Nous avions en face de nous des groupes politiques qui se sont battus pour savoir qui était la meilleure opposition à la majorité présidentielle alors que d'autres groupes parlementaires, y compris une partie de la NUPES, avait des propositions à faire pour améliorer ce texte. Nous n'avons pas pu discuter de ces propositions. Je ressens donc une profonde déception quant à ces quinze jours de débat. »

Il y a quelques jours, un média affirmait que le retour en circonscription s'avérait délicat pour certains députés après les discussions houleuses autour de ce texte. En ce qui vous concerne, ressentez-vous que cette séquence impacte vos relations et vos échanges avec les habitants de la 3^{ème} circonscription du Val-d'Oise ?

Non. Depuis le mois de janvier, j'ai tenu à être à l'écoute de mes concitoyens de la 3^{ème} circonscription du Val-d'Oise. J'ai échangé avec beaucoup d'entre eux, notamment lors de mes permanences itinérantes à Montigny-lès-Cormeilles et à Cormeilles-en-Parisis. Les discussions que j'ai eu n'ont jamais été houleuses ; au contraire, j'ai beaucoup apprécié l'honnêteté et la confiance de mes concitoyens, qui m'ont parlé avec beaucoup de franchise, sans aucune violence ni propos déplacé, donc bien loin du niveau des débats que nous avons eus à l'Assemblée nationale. Je suis satisfaite de pouvoir entendre les retours de mes concitoyens, parce que c'est aussi comme cela que j'ai formé mon opinion sur ce texte.

Vous avez été nommée co-présidente du groupe aéronautique et espace de l'Assemblée nationale. Quels sont les dossiers que vous souhaitez traiter au sein de ce groupe d'études ?

Lors de mon précédent mandat, je me suis rendue compte que l'ensemble des enjeux liés au secteur spatial étaient extrêmement importants, voire capitaux pour notre nation. Ces enjeux sont malheureusement occultés par une certaine méconnaissance de ce secteur. Avec l'autre co-présidente, Madame Christine ARRIGHI, Députée de la 9^{ème} circonscription de Haute-Garonne, nous avons décidé de nous répartir les sujets. Pour ma part, je traiterai plutôt des questions spatiales, alors que ma collègue s'occupera des sujets liés à l'aéronautique. Mon objectif est de pouvoir mener un travail transpartisan et d'acculturer mes collègues et mes concitoyens pour démontrer que le domaine spatial est traversé par des enjeux géopolitiques, stratégiques, technologiques, économiques, climatiques, environnementaux majeurs. L'Europe est un atout clé pour répondre à ces défis. En effet, la France ne peut rivaliser seule avec la Chine, la Russie et les États-Unis. L'Europe doit demeurer un leader dans le domaine de l'espace et la France possède un savoir-faire et une expertise reconnus. Je souhaite que nous les conservions. L'espace a aussi des enjeux de compréhension du vivant aujourd'hui. Ce n'est pas seulement une question d'observation du cosmos. Il y a des enjeux réels qui nous concernent au quotidien, comme le guidage par satellite ou encore la préservation de notre biodiversité. Il y a aussi des questions liées à la défense de notre pays et à la protection de nos systèmes de communication. Enfin, il y a également la problématique de la pollution spatiale, dans un contexte où la multiplication de satellites mis en orbite augmente fortement les risques de collision, d'explosion et d'accident. »



AVEZ-VOUS BIEN LU?



Avez-vous bien lu? Une seule réponse possible

1. Quel Ministre s'est déplacé à Montigny-lès-Cormeilles le 3 janvier ? (Réponse p. 6)

- Gabriel ATTAL, Ministère délégué chargé des Comptes publics
- Jean-Christophe COMBE, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
- Pap NDIAYE, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

2. Quel est le nom du conseil lancé par le Président de la République le 8 septembre ? (Réponse p. 7)

- Le Conseil national de la Refondation
- Le Conseil national de la Réforme
- Le Conseil national de la Renaissance

3. Parmi ces communes, quelle est celle qui ne dépend pas du commissariat d'Ermont ? (Réponse p. 8)

- Pierrelaye
- Bessancourt
- Beauchamp

4. Le challenge « André Guillaumie » concerne des clubs... (Réponse p. 9)

- De football
- D'escrime
- De tennis

5. Quel est l'objet de la question écrite posée par la députée au Ministre FESNEAU ? (Réponse p. 10)

- La situation des élus locaux porteurs de handicap
- La revalorisation des bourses sur critères sociaux
- La stérilisation des chats errants

6. De combien de jours l'Assemblée nationale dispose-t-elle pour voter un PLFSS ? (Réponse p. 12)

- 15 jours
- 20 jours
- 50 jours

Avez-vous bien lu? Une seule réponse possible

7. Sur quel texte de loi Cécile RILHAC a-t-elle été récemment très impliquée ? (Réponse p. 14)

- La proposition de loi visant à garantir le repas à 1 euro pour les étudiants boursiers et précaires
- La proposition de loi facilitant le passage et l'obtention du permis de conduire
- La proposition de loi visant à lutter contre la désertification médicale

8. J'ai été définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 31 janvier. Qui suis-je ? (Réponse p. 14)

- Le projet de loi relatif aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024
- Le projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration
- Le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

9. La députée est contre l'obligation du port d'une tenue uniforme scolaire. Pourquoi ? (Réponse p. 15)

- Elle considère que cette mesure représente un coût supplémentaire pour les familles
- Elle souhaite que cette mesure ne soit pas imposée, mais discutée au plus près du terrain
- Elle trouve cette idée complètement dépassée

10. Quel groupe d'études Cécile RILHAC a-t-elle rejoint le 30 janvier ? (Réponse p. 15)

- Le groupe d'études « Aéronautique et spatial »
- Le groupes d'études « Affaires culturelles et Éducation »
- Le groupe d'études « Sapeurs-pompiers, sécurité civile et gestion des crises »

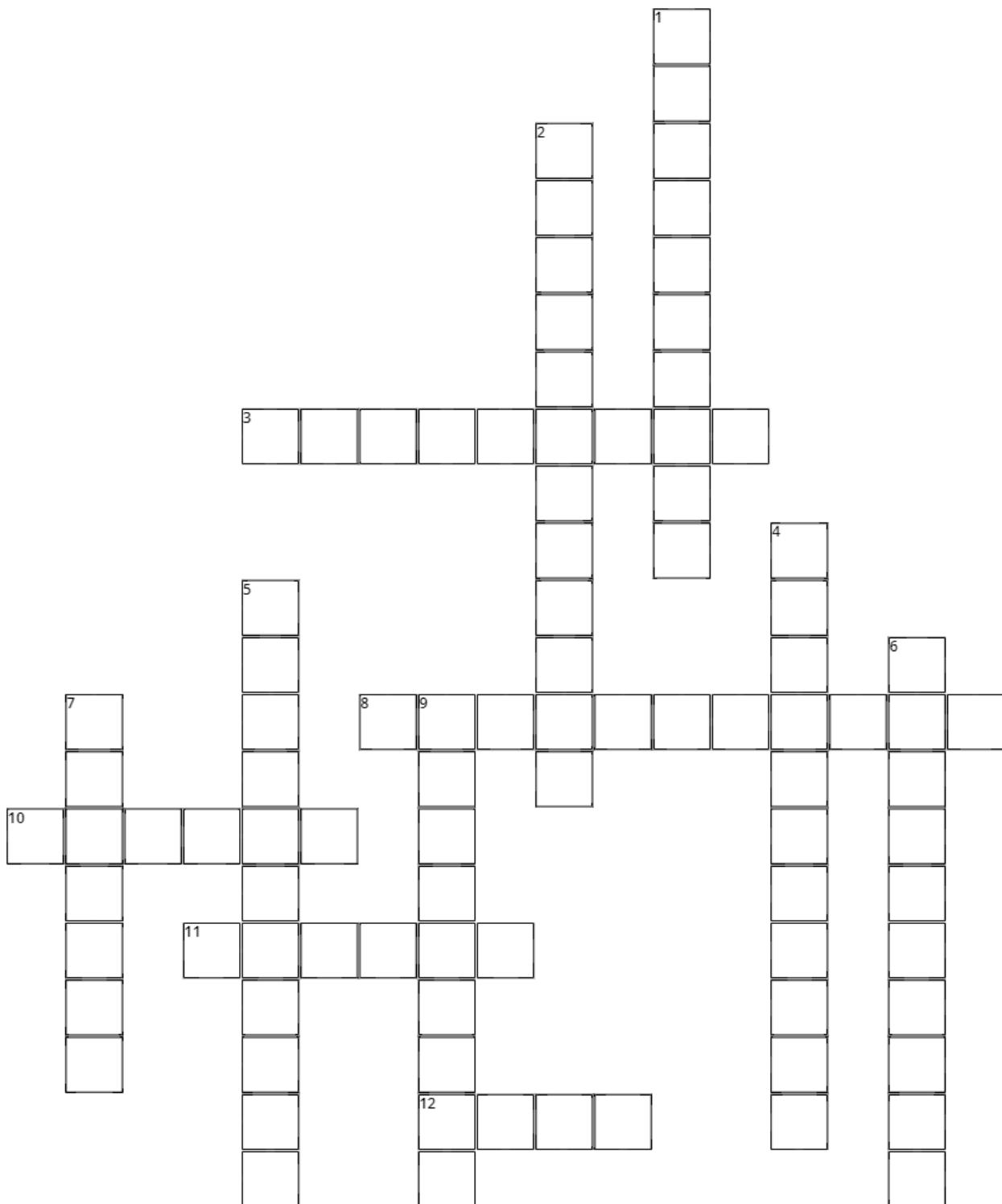
11. Quel est l'objectif du plan présenté le 30 janvier par Madame la Première Ministre ? (Réponse p. 16)

- La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine
- La lutte contre l'abandon et les dépôts illégaux de déchets
- La lutte contre la baisse du niveau des élèves de CM2 en orthographe

12. Qui Cécile RILHAC a-t-elle interrogé en Commission le 25 janvier ? (Réponse p. 17)

- Madame Mélanie GUENAIS, coordinatrice du *Collectif Maths et Sciences*
- Monsieur Didier SAMUEL, Professeur d'Hépatologie à la Faculté de Médecine Paris-Saclay
- Monsieur Pierre MOSCOVICI, Premier Président de la Cour des Comptes

Avez-vous bien lu? Remplissez cette grille !



1. La Protection civile a acquis des nouveaux véhicules terrestres et...
2. Marc FESNEAU est le Ministre de l'Agriculture et de l'...
3. Signification du « R » dans CROUS
4. La France Insoumise en a déposé plus de 13 000 au PLFRSS
5. Son niveau a baissé chez les élèves de CM2
6. Évènement qui s'est tenu à Beauchamp le 4 février
7. Collège de Montigny-lès-Cormeilles où la députée est intervenue
8. Remises par Cécile RILHAC au challenge *André Guillaumie*
9. Sociales, leur nombre a augmenté de plus de 7% depuis 2020
10. Remis lors de la cérémonie au Fort de Cormeilles-en-Parisis
11. Nom du Commissaire divisionnaire d'Ermont
12. L'établissement *La Montagne* en est un

Cécile RILHAC

Députée du Val-d'Oise



cecile.rilhac@assemblee-nationale.fr



55 boulevard du Havre 95220 Herblay-sur-Seine



01 39 97 29 28



Cécile Rilhac



@Cecile_Rilhac



Cécile Rilhac



www.cecile-rilhac.fr

